

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de Coaticook tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le **mercredi 24 août 2016** à compter de **11 h 30**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Bertrand Lamoureux, maire
Monsieur Luc Marcoux, conseiller
Madame Sylviane Ferland, conseillère
Madame Guylaine Blouin, conseillère
Monsieur Raynald Drolet, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Bertrand Lamoureux.

Sont également présents :

Monsieur Benoit Marquis, trésorier
Madame Geneviève Dupras, greffière

Sont absents :

Monsieur Simon Madore, conseiller
Monsieur François Lévesque, conseiller
Monsieur François Fréchette, directeur général

ORDRE DU JOUR

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2. SERVICES EXTÉRIEURS**
 - 2.1 Octroi au plus bas soumissionnaire conforme le contrat de réfection de la rue Monseigneur-Durand à TGC inc. pour un montant de 528 763 \$ plus les taxes applicables
 - 2.2 Mandat à Englobe Corp. pour le contrôle qualitatif des sols et matériaux lors de la réfection de la rue Monseigneur-Durand
 - 2.3 Mandat à WSP Canada inc. pour la surveillance des travaux lors de la réfection de la rue Monseigneur-Durand
 - 2.4 Mandat à EXP. pour la surveillance bureau lors de la réfection de la rue Monseigneur-Durand
- 3. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 4. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

16-08-33693

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

RÉSOLUTION 16-08-33693

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont tous reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente séance du conseil municipal;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour et ne désirent pas y faire de modification;

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Guylaine Blouin
APPUYÉ PAR le conseiller Raynald Drolet

RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé par la greffière, madame Geneviève Dupras.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. SERVICES EXTÉRIEURS

16-08-33694

2.1 OCTROI AU PLUS BAS SOUMISSIONNAIRE CONFORME LE CONTRAT DE RÉFECTION DE LA RUE MONSEIGNEUR-DURAND À TGC INC. POUR UN MONTANT DE 528 763 \$ PLUS LES TAXES APPLICABLES

RÉSOLUTION 16-08-33694

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook entend procéder à la réfection de la rue Monseigneur-Durand lors de la période estivale 2016 ou au printemps 2017;

CONSIDÉRANT que le projet implique la réfection du réseau d'eau potable, du réseau d'égout pluvial et du réseau d'égout sanitaire incluant les travaux de reconstruction de toute l'infrastructure de chaussée, les travaux de pavage, les bordures et les trottoirs ainsi que la réfection des lieux;

CONSIDÉRANT qu'un appel public d'offres pour fut publié dans le système électronique SEAO, le tout conformément aux règles d'adjudications de la *Loi sur les cités et villes* et à la politique contractuelle de la Ville de Coaticook;

CONSIDÉRANT que lors de l'ouverture des soumissions tenue le 23 juin 2016 à 14 h à l'hôtel de ville, trois soumissions nous sont parvenues soit celles de :

Soumissionnaire	Prix avant taxes
T.G.C. inc.	528 763,00 \$
Grondin Excavation inc.	528 979,06 \$
Eurovia Québec Construction inc.	606 366,40 \$

CONSIDÉRANT la recommandation du chef de division infrastructures d'accepter la plus basse soumission conforme, soit celle de la compagnie TGC inc. au montant de 528 763 \$ \$ plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT que ces travaux sont priorisés par le programme de la TECQ 2014-2018;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Marcoux
APPUYÉ PAR la conseillère Sylviane Ferland

RÉSOLU d'accepter la plus basse soumission conforme pour la réfection de la rue Monseigneur-Durand soit celle de la compagnie au montant de 528 763 \$ plus les taxes applicables, le tout conformément aux règles d'adjudications de contrats prévues à la *Loi sur les cités et Villes* et à la politique de gestion contractuelle de la Ville de Coaticook et d'affecter la dépense au règlement d'emprunt numéro 29-171 (2012) et sera remboursée lors du versement de la TECQ 2014-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16-08-33695

2.2 MANDAT À ENGLOBE CORP. POUR LE CONTRÔLE QUALITATIF DES SOLS ET MATÉRIAUX LORS DE LA RÉFECTION DE LA RUE MONSEIGNEUR-DURAND

RÉSOLUTION 16-08-33695

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook entend procéder à la réfection de la rue Monseigneur-Durand lors de la période estivale 2016 ou au printemps 2017;

CONSIDÉRANT que le projet implique la réfection du réseau d'eau potable, du réseau d'égout pluvial et du réseau d'égout sanitaire incluant les travaux de reconstruction de toute l'infrastructure de chaussée, les travaux de pavage, les bordures et les trottoirs ainsi que la réfection des lieux;

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook a reçu trois offres de services pour le contrôle qualitatif des sols et matériaux lors desdits travaux, soit celles de Englobe Corp., Labo SM inc. et Les services Exp inc., et ce conformément à la politique contractuelle de la Ville de Coaticook;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du chef de division infrastructures soit de recommander ladite offre de Englobe Corp.;

CONSIDÉRANT que les travaux de réfection de la rue Monseigneur-Durand sont priorisés par le programme de la TECQ 2014-2018;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Raynald Drolet
APPUYÉ PAR la conseillère Guylaine Blouin

RÉSOLU de mandater Englobe Corp. pour le contrôle qualitatif des sols et matériaux lors de la réfection de la rue Monseigneur-Durand, le tout selon les conditions mentionnées à l'offre de services du 16 août 2016, document annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante et d'affecter la dépense au règlement d'emprunt numéro 29-171 et sera remboursée lors du versement de la TECQ 2014-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16-08-33696

2.3 MANDAT À WSP CANADA INC. POUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX LORS DE LA RÉFECTION DE LA RUE MONSEIGNEUR-DURAND

RÉSOLUTION 16-08-33696

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook entend procéder à la réfection de la rue Monseigneur-Durand lors de la période estivale 2016 ou au printemps 2017;

CONSIDÉRANT que le projet implique la réfection du réseau d'eau potable, du réseau d'égout pluvial et du réseau d'égout sanitaire incluant les travaux de reconstruction de toute l'infrastructure de chaussée, les travaux de pavage, les bordures et les trottoirs ainsi que la réfection des lieux;

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook a reçu trois offres de services pour la surveillance des travaux desdits travaux, soit celles de Cima +, Les services Exp inc. et WSP Canada inc., et ce conformément à la politique contractuelle de la Ville de Coaticook;

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du chef de division infrastructures soit de recommander l'offre de WSP Canada inc.;

CONSIDÉRANT que les travaux de réfection de la rue Monseigneur-Durand sont priorisés par le programme de la TECQ 2014-2018;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sylviane Ferland
APPUYÉ PAR le conseiller Luc Marcoux

RÉSOLU de mandater WSP Canada inc. pour la surveillance des travaux lors de la réfection de la rue Monseigneur-Durand, le tout selon les conditions mentionnées à l'offre de services du 8 août 2016, document annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante et d'affecter la dépense au règlement d'emprunt numéro 29-171 et sera remboursée lors du versement de la TECQ 2014-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16-08-33697

2.4 MANDAT À EXP. POUR LA SURVEILLANCE BUREAU LORS DE LA RÉFECTION DE LA RUE MONSEIGNEUR-DURAND

RÉSOLUTION 16-08-33697

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook entend procéder à la réfection de la rue Monseigneur-Durand lors de la période estivale 2016 ou au printemps 2017;

CONSIDÉRANT que le projet implique la réfection du réseau d'eau potable, du réseau d'égout pluvial et du réseau d'égout sanitaire incluant les travaux de reconstruction de toute l'infrastructure de chaussée, les travaux de pavage, les bordures et les trottoirs ainsi que la réfection des lieux;

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook a reçu une offre de services de EXP. pour assurer le suivi au bureau lors de la réfection de la rue Monseigneur-Durand ;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du chef de division infrastructures soit de recommander ladite offre de EXP.;

CONSIDÉRANT que les travaux de réfection de la rue Monseigneur-Durand sont priorisés par le programme de la TECQ 2014-2018;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Guylaine Blouin
APPUYÉ PAR la conseillère Sylviane Ferland

RÉSOLU de mandater EXP. pour assurer le suivi au bureau lors de la réfection de la rue Monseigneur-Durand pour une somme de 8 900 \$, excluant les taxes applicables, le tout selon les conditions mentionnées à l'offre de services du 19 août 2016, document annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante et d'affecter la dépense au règlement d'emprunt numéro 29-171 et sera remboursée lors du versement de la TECQ 2014-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément à la loi, le maire procède à une période de questions.

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

Aucune question n'est posée.

16-08-33698 4. CLÔTURE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 16-08-33698

L'ordre du jour étant épuisé;

IL EST PROPOSÉ PAR la
APPUYÉ PAR la

RÉSOLU que la séance soit close à 11 h 37.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Bertrand Lamoureux, maire

Geneviève Dupras, greffière